



Régime hydrologique

- Débits caractéristiques en amont de la retenue coïncidant avec la période de vidange ●
- Risques de **crue** et/ou d'orage ●
- Artificialisation du régime hydrologique par les ouvrages amont ●
- Présence ou non d'aménagements à capacité de stockage ou déstockage localisés en amont de la retenue ●

Caractéristiques morphologiques

- Topographie de la retenue (Volume de la retenue, bathymétrie, temps de renouvellement, profil en long, ...) ●
- Historique de la bathymétrie (dans les mesures des données disponibles) ●
- Nature des fonds, granulométrie dominante ●
- Distribution des dépôts sédimentaires (carottage) ●
- Stabilisation ou au piégeage des sédiments par la végétation hélophyte ●
- Présence d'ouvrages (naturels ou artificiels) en queue et dans la retenue ●
- Taux de renouvellement ●

Paramètres physico-chimiques

- Analyse des sédiments et de l'eau interstitielle avec mesure de la demande en oxygène dissous pour différentes concentrations de MES ●
- Evaluation des niveaux de contamination des sédiments (voir seuils R1, R2, S1, N1 et N2 fixés par l'arrêté du 09/08/2006), des lixiviats, étude des phénomènes de relargage par les sédiments ●
- Analyse de l'eau (profil thermique, stratification de l'oxygène, de l'ammoniaque, état de la stratification du plan d'eau à l'approche de la cote minimale d'exploitation, mesure de la teneur en phosphate, en phosphore total en cas d'eutrophisation) ●

Fonctionnement et organes de gestion de la retenue

- Disposition des organes de vidange (Plans, indication des cotes, ...) ●
- Consignes particulières ●
- Marnage, transferts de bassin à bassin, ... ●
- Existence d'un culot non vidangeable (différence entre la côte du radier de la conduite de vidange et le ou les points les plus bas du plan d'eau) ●

- Données de 1er niveau (impact potentiel faible)
- Données de 2ème niveau (impact potentiel modéré à important)
- Données de 3ème niveau (impact potentiel majeur)

